

PRÉAMBULE

Pour diffusion la plus large possible et affichage dans les clubs.

A. Un certain nombre de compétitions vont se dérouler dans le stade couvert Jesse Owens de Val-de-Reuil. Des précautions d'utilisation doivent être obligatoirement appliquées **par tous** :

- L'accès aux aires de pratiques se fait avec des chaussures de sport propres et adaptées. Seules les pointes de 6mm sont admises sur l'équipement pour l'entraînement et les compétitions.
- Il est interdit d'accéder aux gradins, vestiaires avec les chaussures à pointes.
- Il est impératif d'utiliser les poubelles prévues à cet effet pour y jeter les détritrus.
- Les lieux doivent être laissés dans un parfait état de propreté.
- Il est interdit de manger et de boire sur la piste, seule l'eau est autorisée.
- Les spectateurs doivent rester dans les tribunes.
- Les entraîneurs (munis d'un badge) sont priés de respecter « les zones coachs » prévus à cet effet.

Pendant les compétitions, un agent municipal est chargé des tâches relatives à l'accueil, la surveillance, l'entretien et la maintenance des installations. Il est demandé à chacun le plus grand respect des lieux et des personnes.

Au cas de non-respect des consignes une sanction pourra être donnée à l'athlète.

B. *Les inscriptions pour les jurys sont à faire sur le site du CDA avant les dates imposées pour chaque compétition. Un pointage par club sera réalisé par le directeur de réunion en amont de chaque compétition. Si un club ne respecte pas le quota imposé, **les athlètes de ce dit club ne pourront participer.***

Les engagements devront être réalisés par les secrétariats des clubs. Merci de faire attention au poids des engins, hauteur des haies, au nombre limité d'épreuves, etc !

Aucune inscription ne sera possible sur place !